Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le 30/06/2023





## COMMUNE DE BRIATEXTE DECISION DU MAIRE N° 2023-06-30-01

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT du TARN

Décision nº 2023-06-30-01

Date: 30 juin 2023

Domaine: Marché public

## Objet: Attribution du marché public - Création d'un terrain de Foot à 5

Vu le code de la commande publique.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 20/06/2023.

## Le Maire de Briatexte,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2023 relative à la délégation consentie en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;

## DECIDE:

- ✓ Article 1 : De signer le marché public suivant :
  - Programme : Création d'un terrain de Foot à 5.
  - Prestataire : CAMMA Sport et jeux.
  - Montant du marché: 80 897.00 € HT.
- ✓ <u>Article 2</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait à Briatexte, le 30 juin 2023

Le Maire, Alain GLADE

